



**FFMCEI**

FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES MÉTIERS DU CONSEIL EN IMAGE

# Newsletter

Avril 2012

## ATTENTION *Evolution*!

Les métiers du Conseil en Image et de la Communication évoluent! Dorénavant reconnue en niveau II, diplôme visé Bac+3, Bac+4, la profession transmise par l'International Success Institut, établissement spécialisé en image de marque, bénéficie aujourd'hui d'un nouvel élan professionnel intense.

Dossier spécial ce mois ci sur cette révolution professionnelle inédite.

*"Croire,  
Vouloir,  
Pouvoir »*

Pour + de renseignements sur l'école ISI : 01.45.77.68.02  
contact@internationalsuccessinstitut.com  
www.internationalsuccessinstitut.com

### *Interview*



Cette évolution est le fruit du travail d'une professionnelle, experte en communication et image de marque, Nathalie Aubremaire, présentant nos métiers sous un nouveau jour. Rencontre...

*Comment avez vous réussi à obtenir cette telle reconnaissance ?*

« L'obtention de cette reconnaissance est le résultat d'un travail intense. Faire reconnaître aujourd'hui en France notre profession d'expert en image et communication n'a pas été chose aisée. En effet, notre métier touche à de nombreux domaines de spécialisations ».

*Comment définiriez-vous alors ce métier ?*

« Un professionnel spécialisé en expertise visuelle et image de marque est capable d'intervenir au sein d'un très large champ d'actions. De l'audit d'image à la préconisation visuelle en passant par l'analyse stratégique d'un marché, l'Expert en communication a pour aspiration de développer l'atout concurrentiel de ses clients, cela passant par l'application de process de communication, coaching, esthétique... ».

Un diplôme visé  
Bac+3/Bac+4  
Titre certifié par l'Etat  
Niveau II

# Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles

Le RNCP est le répertoire témoignant de la reconnaissance ou non d'une école en terme de formation dispensée.

Il régit et accorde, suite à la bonne validation d'un processus rigoureux, des reconnaissances validées par l'Etat, témoignant ainsi du professionnalisme et surtout du niveau d'expertise d'un organisme de formation.

Le consulter en amont de tout choix d'école pour vous former est alors une condition sine qua non pour garantir le niveau du cycle choisi.

La FFMCEI vous explique en quoi, ce répertoire est un excellent indicateur qualitatif à consulter et à prendre en considération afin de concrétiser votre projet professionnel.

Focus !

Depuis 2003, l'homologation rigoureuse des titres, fixant la valeur professionnelle d'un diplôme, est effectuée auprès du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Il faut savoir qu'il existe cinq niveaux de certifications, qui s'étendent du niveau V (comparable à celui d'un CAP) au niveau I (comparable à celui d'un master).

L'enregistrement des certifications professionnelles au RNCP est assuré par la CNCPC (Commission Nationale des Certifications Professionnelles). Celle-ci est placée sous l'autorité du ministre en charge de la formation professionnelle auprès duquel elle rend son avis.

## *Les Missions*

La CNCPC a pour mission de dresser une vision complète de l'offre des certifications professionnelles, de les inscrire dans le RNCP, véritable outil accessible au grand public. Celui-ci présente la liste des diplômes et titres à finalités professionnelles ainsi que les certificats de qualification, notamment ceux établis par les branches professionnelles.

Ce répertoire est également constitué de fiches indiquant entre autre les compétences attendues des titulaires de certifications professionnelles,



Pour + de renseignements sur les titres déposés au RNCP  
[www.rncp.cncp.gouv.fr/](http://www.rncp.cncp.gouv.fr/)